

# Pas de mesures avant 2006

La priorité va à la Route verte, dit la ministre Boulet

ANNIE LAFRANCE

ALafrance@lesoleil.com

■ Les cyclistes urbains vont devoir pédaler encore plusieurs kilomètres avant que de réelles mesures incitant l'utilisation du vélo pour se rendre au boulot soient mises de l'avant. Tant à la Ville de Québec qu'au ministère des Transports, aucun plan d'aménagement de voies réservées en milieu urbain n'est à l'étude.

La ministre des Transports, Julie Boulet, se dit « préoccupée » par le manque d'infrastructures pour les cyclistes en milieu urbain. Mais elle n'entend pas prendre le virage vélo-boulot avant 2006. « Notre priorité est à compléter la Route verte, qui traversera tout le Québec en 2006 », dit-elle en entrevue au SOLEIL.

Elle croit que d'autres étapes doivent être franchies avant de rendre les centres-villes totalement ouverts aux cyclistes. « Il faut faire la promotion de l'activité physique et de la pratique du vélo avant d'investir dans les infrastructures », ajoute-t-elle, arguant que la collaboration du ministère de la Santé sera nécessaire.

Pourtant, les demandes provenant de citoyens et d'organisations pour développer les réseaux cyclistes en milieu

urbain sont nombreuses. Elles se comptent par centaines à la Ville de Québec. Et davantage au ministère des Transports. « Nous allons y répondre, assure la ministre Boulet. C'est une avenue complémentaire au volet récréatif que nous sommes en train de développer et ça répond aussi à plusieurs objectifs d'ordre environnemental et social. »

Le ministère des Transports se donne jusqu'en 2006 pour répondre aux demandes des villes qui souhaitent développer de nouveaux tronçons réservés aux cyclistes. « On a un bon bout de chemin de fait. La Route verte est aménagée à 80 % et, à terme, elle aura une longueur de 4300 km. C'est sans compter les réseaux secondaires qui sont aménagés par les villes », argue M<sup>me</sup> Boulet.

Mais elle consent que les voies cyclistes en milieu urbain sont « souvent déficientes et pas assez nombreuses ». « Il va falloir adopter le virage urbain dans les prochaines années. Mais ça ne se fera pas sans efforts », prévient-elle. Ni sans argent. La création de la Route verte aura coûté, en 10 ans, près de 100 millions \$ aux contribuables. En milieu urbain, il faudra aménager des voies réservées aux cyclistes, mais aussi de la signalisation adéquate, des vestiaires et des enclos sécuritaires pour remiser les vélos.

## UN MÉTROBUS POUR CYCLISTES ?

À Québec, le principal défi est de pal-

lier la distance et les obstacles naturels (relief accidenté, climat, présence de la rivière Saint-Charles et des autoroutes). Le directeur des transports à la Ville de Québec croit que ces obstacles sont surmontables. La Ville envisage d'ailleurs de consolider le réseau existant en reliant les tronçons et en aménageant des voies réservées sur les routes principales, confirme Marc des Rivières. Tel un métrobus pour vélo. « Chaque ancienne municipalité avait développé son réseau sans tenir compte du voisin », plaide-t-il. Mais de telles voies ne seront pas accessibles avant deux, voire trois ans.

En réalité, la région de Québec offre des centaines de kilomètres de pistes cyclables. Mais il s'agit d'un réseau principalement développé en périphérie des grands axes routiers. Peu de boulevards ou de routes nord-sud sont équipés de voies réservées aux cyclistes.

Une situation qui devrait changer, soutient la Ville. Mais ce n'est pas avant 2005 que la Ville de Québec se dotera d'un plan directeur du réseau des pistes cyclables. « Nous faisons entre-temps de petits projets », dit M. des Rivières. Parmi ces projets, le corridor du littoral, suivant la rive nord du Saint-Laurent, sera aménagé « en priorité ».

Pour l'organisme Vivre en ville, il faudra faire davantage pour augmenter la proportion de travailleurs se rendant au boulot à vélo, qui représentent à peine 1 % de la population active de la région. L'axe est-ouest dans la Haute-Ville de même que le lien entre la Basse-Ville et la Haute-Ville sont déficients, juge l'organisme.

Le Soleil, 21/08/04, p. A1-A2